

ALLOCUTION REPAS DE CHASSE 2012

Monsieur le Maire, Monsieur le 1^{er} Adjoint, Chers amis chasseurs et non chasseurs, Bonjour à toutes et à tous,

Soyez les bienvenus sur le territoire de chasse de Villenave d'Ornon et merci d'être venus aussi nombreuses et aussi nombreux partager ce repas préparé avec beaucoup d'attention par nos chasseurs cuisiniers et cuisiniers chasseurs.

Ce territoire de 660 hectares d'un seul tenant, constitue pour nos adhérents une extension de leur commune dont l'occupation des sols ne laisse plus guère de place à une chasse devant soi acceptable en toute sécurité. Les terrains de propriétaires sur Villenave nous sont accessibles moyennant une autorisation de leur part et uniquement pour la régulation des nuisibles et il n'est pas toujours aisé de recueillir cette autorisation.

Aussi apprécions-nous encore davantage le privilège de pouvoir nous livrer à notre activité favorite ici, sans que notre quête soit perturbée par la présence de fils de fer ou de panneaux « chasse interdite ».

Notre territoire est certes prioritairement réservé aux résidents des communes de Villenave et Talence, mais notre Association hospitalière et compatissante **est** aussi intéressée ; elle ouvre donc largement ses portes aux chasseurs de communes voisines qui pour des raisons diverses ont adopté nos règles d'éthique de la chasse et se plaisent à évoluer ici avec nous.

Cette année nous étions presque 100 adhérents, 50% environ d'entre eux sont de V.O .ou de Talence et les autres de communes voisines.

- Sans nos chasseurs des communes voisines, nous ne pourrions pas lâcher le nombre de faisans et perdreaux que nous avons lâché cette année : 1150 pièces en 11 lâchers. Nos chasseurs des communes voisines participent donc à la bonne dynamique de l'association.

- Sans l'équipe de notre Directeur de battues sur la commune de Villenave, on peut imaginer les dégâts causés par les sangliers, encore huit animaux de prélevés cette année. N'oublions pas notre garde et piègeur Jean-Michel qui assure la protection des cultures des maraîchers en régulant avec efficacité la population très féconde de ragondins.

- Sans le lieutenant de l'ouveterie et les meutes de la famille Coquière, nous ne pourrions réaliser notre plan de chasse à 100% : 10 chevreuils prélevés. Toujours fidèles à chaque battue inscrite au calendrier, nos amis sont encore là pour la régulation des nuisibles et du renard en particulier. 3 renards tués sur ce terrain.

- Sans les subventions accordées par les mairies de Villenave et de Talence auxquelles il faut ajouter la subvention de la Fédération, nous ne pourrions pas payer notre loyer à la Compagnie des Landes et toute activité de chasse populaire cesserait immédiatement.

- Sans l'engagement de nos bénévoles, notre territoire et nos installations certes modestes mais bien appréciées seraient bien moins accueillants, pour les chasseurs, les promeneurs, la flore et la faune sauvage. Ces bénévoles entretiennent les allées, repeignent, consolident ou refont ce qui souffre des intempéries ou du temps qui passe, ils nettoient la nature ; grâce à leur initiative, le site est agréable et les installations sont fonctionnelles et sécurisées.

Il est apparu intéressant depuis peu, d'inscrire le bénévolat en complément des flux financiers sur les états comptables de notre Association : Pourquoi ?

- Pour donner une image fidèle de l'ensemble des activités développées.
- Pour rendre compte de l'intégrité des ressources propres, et donc de l'auto-financement,
- Pour montrer aux organismes qui nous subventionnent, l'effet de levier constitué par nos bénévoles et en même temps souligner la fragilité de cette généreuse ressource.
- Pour démontrer le caractère juste et désintéressé de la gestion.
- Pour relativiser les frais de fonctionnement.

Ainsi l'apport des bénévoles représente dans notre association, une somme équivalente ou supérieure à nos ressources annuelles.

On voit que, grâce aux efforts conjugués de tous les participants, notre petite Association de chasse peut vivre, satisfaire ses adhérents, contribuer à la sauvegarde de la faune sauvage en maîtrisant ses nuisances et en régulant le développement du grand gibier.

J'ai le sentiment que cette saison 2011- 2012 a été marquée par une bonne entente entre tous les chasseurs dans le respect mutuel et l'esprit de convivialité recherchés.

Les chasseurs aiment se regrouper en toute camaraderie sur ce territoire propre et accueillant, pour se détendre, vivre quelques heures de complicité avec leur chien. Ces regroupements sont également des moments de convivialité, de bonne humeur dans les travaux entrepris, comme dans le plaisir partagé de chasser ou de déjeuner ensemble.

Pour finir, je tiens à souligner que nous avons enregistré la première femme chasseur de notre Association ayant passé son permis en début 2012.

J'en suis d'autant plus satisfait qu'il s'agit de mon épouse Michèle. Bravo ! Nous attendons prochainement l'entrée de Brenda, n'est-ce pas monsieur Baret.

Il est de tradition d'avoir une pensée fleurie pour vous mesdames, notre façon de vous dire simplement merci d'être parmi nous, nous en sommes fiers et reconnaissants.

Bon appétit à toutes et à tous, longue vie à notre Association.

Jean-Marie ANGLES